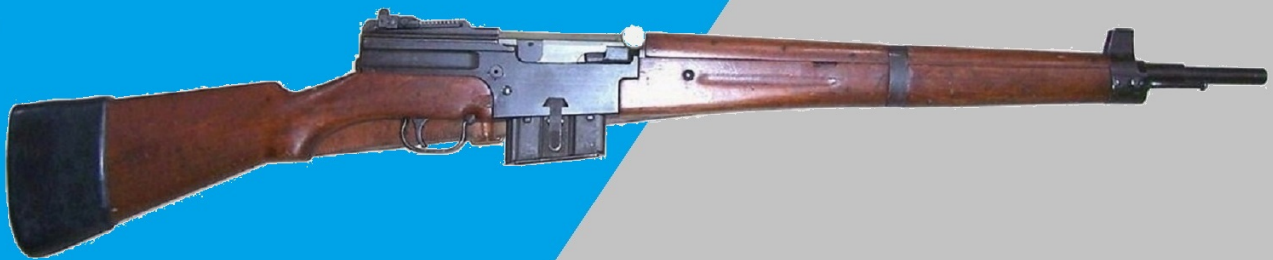




Les F.S.A. M.A.S.

49 - 49/56 et M.S.E.

Fusils Semi-Automatiques de la
Manufacture d'Armes de Saint Etienne
modèle 1949 - 1949 modifié 1956 et
Modifié Saint Etienne.



Alain TOMEÏ

Historique :

En commençant par le **MAS 49**.

Le MAS 44 fut le premier fusil semi-automatique français adopté dès la fin de la guerre. Appareillé du lance grenade du MAS 36 LG 48 il est adopté en 1949 sous l'appellation de fusil semi-automatique de 7,5 mm MAS modèle 1949. De concert avec le MAS 36-51 Il équipera nos troupes, puis, quelques années plus tard le FSA 49-56 lui succédera progressivement.

En 1968 le bulletin technique n°552 prescrivait de remettre au standard MAS 36 les MAS 36 LG 48 qui ne pouvaient être réparés. En effet, suite à l'abandon de la grenade mle 1948 il n'est plus construit de pièces spécifiques (embouchoir, fût et garde-main). Lorsque des armes en service étaient mise en réparation pour une de ces trois pièces, celles en bon état étaient déposées et reversées au M.C.R. (**M**agasin **C**entral de **R**echange) afin de réparer les armes au niveau régional et celles en mauvais état étaient éliminées. Le même principe a été adopté sur le FSA MAS 49 sauf que sur cette arme il n'est rien récupéré. Le dispositif lance-grenade est purement et simplement éliminé et l'emplacement de l'alidade sur l'embouchoir est bouché par une plaque métallique. Les armes qui étaient stockées longue durée n'ont pas subies cette transformation, elles ont été réformées dans leurs états d'origine, y compris celles en dotation dans la Gendarmerie.

Il existe aussi un MAS 49 équipé d'une baïonnette, malheureusement exporté en Syrie.

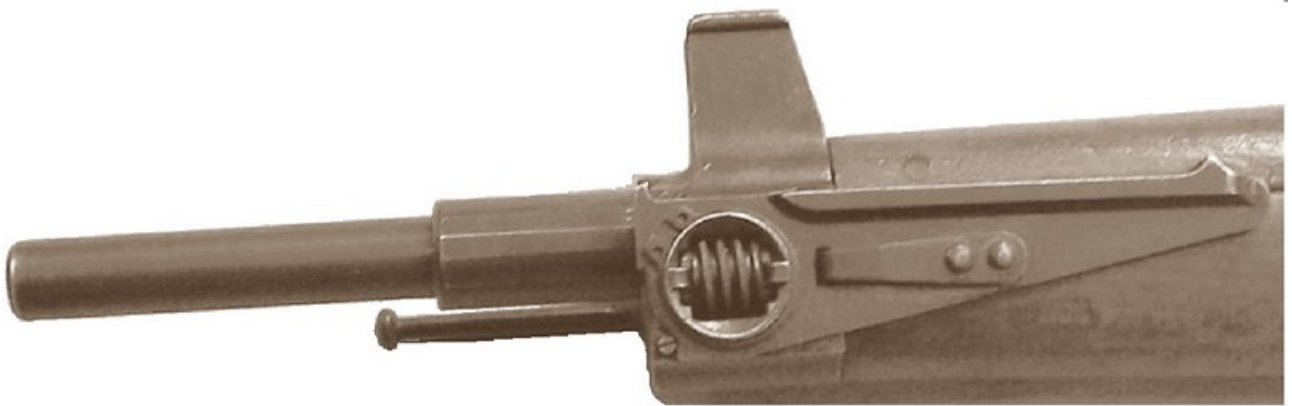
Suit le **49/56**

Lors de l'adoption des grenades à fusils au standard OTAN (empennage de 22 mm) il fut décidé de modifier, en partie, le MAS 49.

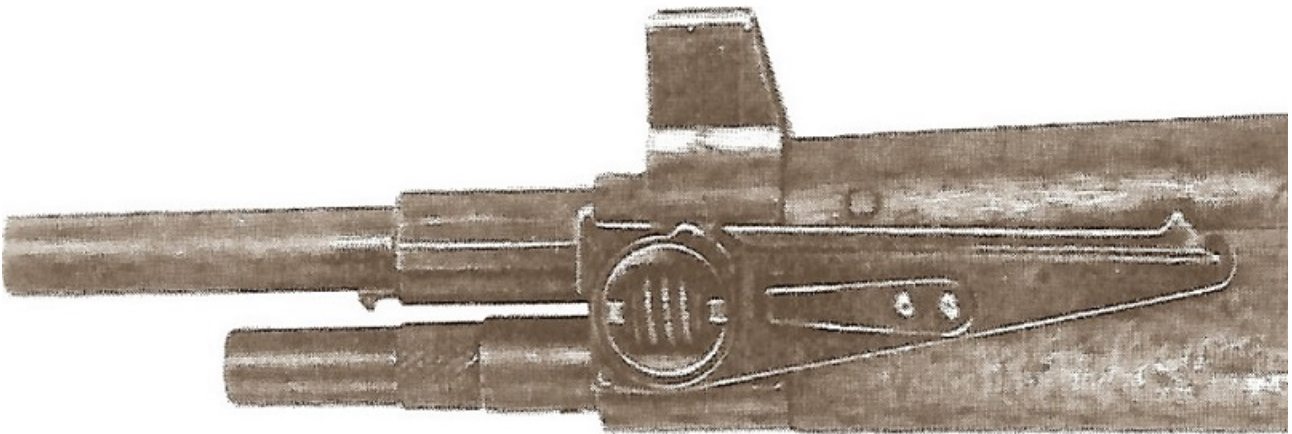
Le FSA 49 utilisait le dispositif de lancement de grenade hérité du FR MAS 36 LG 48 dont la grenade à fusil était spécifique, aussi, afin de pouvoir utiliser les grenades à fusil au standard OTAN il fut décidé de le modifier en partie. Toute la partie arrière du MAS 49 fut gardée, la partie avant subissant un profond remaniement. Le système d'emprunt des gaz fut modifié pour s'adapter au nouveau canon et à un dispositif lance-grenade différent. Les organes de visée modifiés et, du fait, le couvre culasse. Le garde-main fut raccourci et l'arme disposait désormais d'une baïonnette, équipement qui faisait défaut sur le MAS 49. Ainsi modifié le MAS 49 est adopté en 1956 sous l'appellation de fusil semi-automatique de 7,5 mm MAS modèle 1949-56. Comme le MAS 49 il peut être équipé d'une lunette de tir. Enfin le **49/56 M.S.E.** (**M**odifié **S**aint **E**tienne)

C'est une version de compétition, issue du 49/56 original et réservée au concours de tir. Elle est équipée d'une crosse munie de rallonge et d'appui-joue et d'une poignée pistolet. Son mécanisme de détente est amélioré et est frappé, sur le pontet, de la lettre **M** (pour **M**odifié) derrière son numéro matricule. Les organes de visée sont plus précis, quatre clics à l'œilleton au lieu de deux et huit crans au guidon, (qui est plus fin et cylindrique) au lieu de quatre. Cette arme est interdite de tir : à blanc, au ballplast et au tir de grenade. Il existe aussi un chargeur de 20 cartouches. Le chargeur présenté sur le MSE en page de garde est celui du F.M. 24-29 de 25 cartouches modifié en conséquence, avec sabot en caoutchouc du F.R. F1.

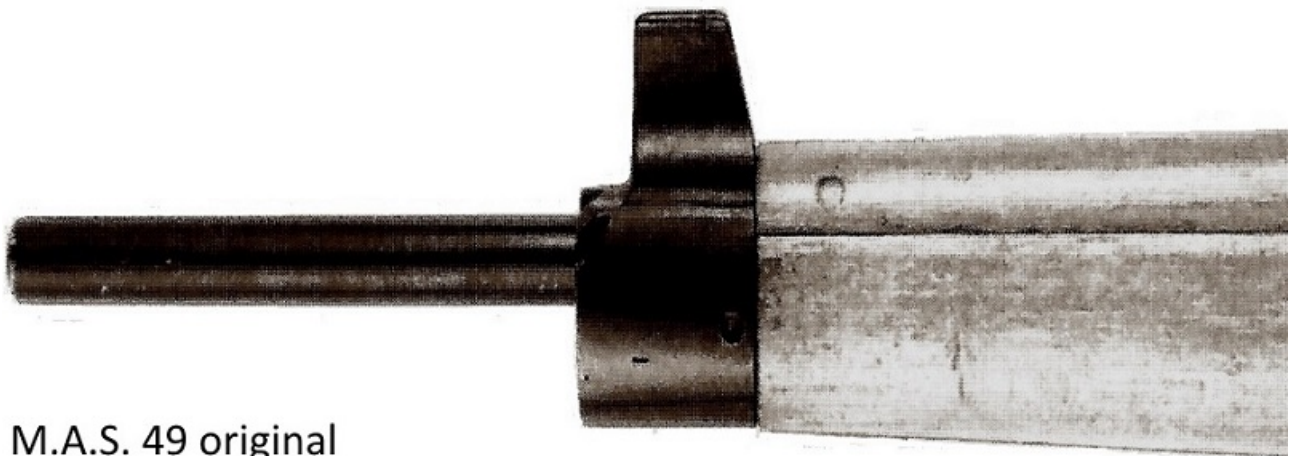
Ces armes sont maintenant déclassées du fait de l'arrêt de fabrication de la cartouche de 7,5 X 54 modèle 29C. Il en subsiste quelques exemplaires notamment dans les régiments de la Garde Républicaine.



M.A.S. 49 original



M.A.S. 49 avec baïonnette
version export pour la Syrie uniquement



M.A.S. 49 original
modifié après suppression du dispositif lance grenade

Modification du M.S.E.



Crosse avec poignée pistolet, un appui-joue haut et un appui-joue bas, une rallonge de crosse courte et une longue



Guidon cylindrique à 8 crans



Ouilleton à 4 crans



Mécanisme de détente modifié, pontet marqué **M** derrière le numéro matricule



Chargeur de 20 cartouches

Renseignements numériques du MAS 49 :

Longueur de l'arme :	1075 mm
Longueur du canon :	580 mm
Longueur de la ligne de mire :	650 mm
Hauteur :	
Poids à vide / chargé :	3,900 kg / 4,330 kg
Contenance du magasin :	10 cartouches
Calibre :	7,5 mm
Munition :	7,5 x 54 modèle 1929 C
Rayures :	4 à droite au pas de 270 mm
Vitesse initiale (Vo) :	850 m/s
Vitesse pratique de tir :	24 coups mn
Portée pratique :	400 m, avec lunette 700 à 800 m
Portée utile maxi :	1200 m

Caractéristiques générales :

Classification :	arme individuelle d'épaule, semi-automatique
Utilisation :	tir aux distances moyennes à longues
Canon :	rayé, chambre pour étui tronconique à gorge
Système moteur :	action de la veine gazeuse
Système de fermeture :	culasse calée à verrou fixe
Alimentation :	magasin amovible, introduction directe
Système de détente :	par détente-gâchette à échappement
Système de percussion :	percussion circulaire, armé culasse fermée
Extraction :	extracteur à action normale, axé et poussé par un ressort
Éjection :	projetant, porté par la culasse
Sécurités :	course de garde au verrouillage
Sûretés :	levier enrayant le système de détente
Appareils de pointage :	hausse à œillette, planchette et curseur (200-1200 m)
Accessoires à la puissance de feu :	arrêt du tir culasse ouverte, dispositif lance grenades à fusil
Finition :	entièrement phosphatée

Renseignements numériques du MAS 49 – 56 :

idem FSA 49 sauf :

Longueur de l'arme :	1020 mm
Longueur de l'arme avec baïonnette :	1220 mm
Longueur du canon :	525 mm
Longueur de la ligne de mire :	570 mm
Poids à vide :	4,100 kg
Poids à vide avec baïonnette :	4,410 kg
Poids chargé :	4,530 kg
Poids chargé avec baïonnette :	4,840 kg
Vitesse initiale (Vo) :	820 m/s

Caractéristiques générales :

idem FSA 49 sauf :

Appareils de pointage:	hausse à œilleton, planchette et curseur (100-1200 m), réglable en direction uniquement, guidon tronconique sur embase, réglable en site
Baïonnette:	modèle 1956 à lame type 1956 puis à lame type 1958

Renseignements numériques du MAS 49 – 56 M.S.E. :

idem FSA 49 - 56 sauf :

Longueur de l'arme :	1050 mm
Poids à vide :	4,100 kg
Appareils de pointage :	œilleton réglable à 4 crans, guidon à 8 crans
Force de la détente :	2,5 à 2,8 Kg
Longueur de la rallonge de crosse courte :	20 mm
Longueur de la rallonge de crosse longue :	40 mm
Épaisseur de l'appui-joue bas :	8 mm
Épaisseur de l'appui-joue haut :	17 mm

Unités Collectives :

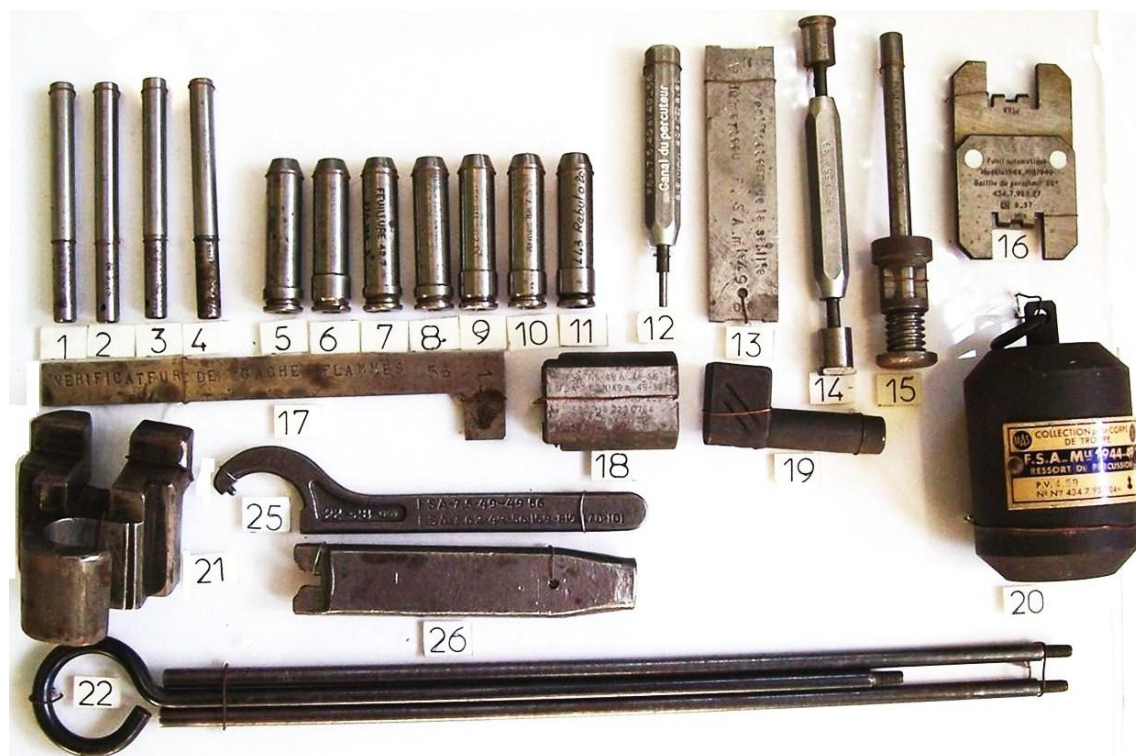
TABLEAU DE COMPOSITION D'U.C. DU FUSIL SEMI AUTOMATIQUE DE 7,5 MM MODELE 1949				NUMERO DE CODE EMAT			
APPROUVE LE : *				1130 18			
ANNULE ET REMPLACE LE DOCUMENT MAT 1302 - EDITION N° 2 - APPROUVE LE 30-07-1952 SOUS LE N° 38300 DCM/AD/22				NUMERO DE NOMENCLATURE			
G	NUMERO DE GESTION	CODE ET REFERENCE FABRICANT	DESIGNATION	Q.S.	Q.R.	NOTA	OBSERVATIONS
			FUSIL SEMI AUTOMATIQUE DE 7,5 MM, Mle 1949 seul.....	1		ND	
			RECHANGES				
6	1005 14 219 9442	F5321 58FP30	EXTRACTEUR monté, avec ressort.....	1			
6	1005 14 235 3439	F5321 61F77	PERCUTEUR 2° type (marque 0).....	1			Remarque 1
			ACCESSOIRES				
6	1005 14 219 9832	F5321 57F3CP50	BOITE CHARGEUR.....	4			
6	1005 14 206 8759	F5321 10FP20	BRETELLE en cuir.....	1			
6	1005 14 206 8595	F5321 12FM98	BOUTON double de 13 x 12.....	1			
6	1005 14 224 2826	F5321 10FP25	BRETELLE en cuir, avec boucle.....	1		ND	
6	4930 14 254 9075	F5321 ATAF76A101	BURETTE à huile, mle 62, en matière plastique.....	1			Remarque 2
6	1005 14 219 9861	F5321 58F5X	CROCHET EJECTEUR tournevis 2° type.....	1			Remarque 3
6	1005 14 236 9759	F0532 M54-43	ECOUVILLON de chambre à tige coudée.....	1			
6	1005 14 224 6358	F0532 F8M	ECOUVILLON en laiton, mle 57, pour arme de 7,5 mm.....	1			Remarque 4
6	1005 14 223 0326	F5321 61F180	POCHETTE en cuir, mle 58, pour rechanges, vide.....	1			Remarque 5
6	1005 14 298 8139	F5324 44	GAINES de transport, en toile.....	1			
6	1005 14 223 0460	F5321 F9M	LAVOIR à ficelle mle 1957.....	1			Remarque 6
6	8020 14 216 7619	F5323 AA52 1453	PINCEAU plat, petit modèle.....	1			Remarque 7
6	1005 14 214 0368	F5323 AA52 1423	TIRE-DOUILLE pour armes de 7,5 mm.....	1			Remarque 8
6	8465 14 223 0325	F0532 61FM170	TROUSSE en cuir, mle 58, aux accessoires, vide.....	1			Remarque 9
			DOCUMENTATION				
	MAT 1031		GUIDE-TECHNIQUE.....	1			
			POUR MEMOIRE ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES DELIVRES EN UNITE SIMPLE				
6	1005 14 206 8593	F0532 F1NP50	BAGUETTE, mle 1922 longue.....				
6	1005 14 236 9947	F5321 F1N M4	LAVOIR en laiton, mle 1922.....				
6	1005 14 206 8592	F5321 F4N1	ECOUVILLON de canon, en soie, mle 1922.....				
	REMARQUES :	<p>1) - A n'utiliser qu'avec une culasse mobile 2° type (marquée 0).</p> <p>2) - Peut être remplacée par la burette n° 4930 14 216 6892 qui sera délivrée jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>3) - Peut être remplacé par le crochet éjecteur 1° type (n° 1005 14 219 9860) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>4) - A ne délivrer que lorsque l'arme est dotée du lavoir à ficelle mle 57 (n° 1005 14 223 0460).</p> <p>5) - Peut être remplacé par l'étui en toile pour rechanges (n° 153 640 580 002) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>6) - Peut être remplacé par le lavoir à ficelle mle 1922 (n° 1005 14 206 8596) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>7) - Peut être remplacé par le pinceau plat de 21 mm (n° 8020 14 224 4076) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>8) - Peut être remplacé par le tire douille standard (n° 4933 14 221 1253) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>9) - Peut être remplacé par la trousses aux accessoires, en toile (n° 1005 14 221 5830) qui sera délivrée jusqu'à épuisement des stocks.</p> <p>10) - Délivrée en temps de paix et en garnison seulement sur la base de 2 baguettes pour 5 armes en service dont 1 avec lavoir soudé à l'étain et 1 avec écouvillon soie.</p>					

TABLEAU DE COMPOSITION D'U.C. DU FUSIL SEMI AUTOMATIQUE DE 7,5 MM MODELE 1949/56				NUMERO DE CODE EMAT			
				1130 19			
APPROUVE LE :				SOUS LE N° 23766/DEF/DCMAT/SDT/ASA/APC			
ANNULE ET REMPLACE LE TCUC MAT 1319 édition 84 du 12 juillet 1983.				NUMERO DE NOMENCLATURE			
G	NUMERO DE GESTION	CODE ET REFERENCE FABRICANT	DESIGNATION	O.S.	O.R.	NOTA	OBSERVATIONS
9		F5321 61FP50	FUSIL semi-automatique de 7,5 mm, Mle 1949/56, seul.....	1		ND	
RECHANGES							
6	1005 14 219 9442	F5321 58FP30	EXTRACTEUR monté, avec ressort.....	1			
6	1005 14 235 3439	F5321 61F77	PERCUTEUR 2° type (marque « O »).....	1			Remarque 1
6	5360 14 224 0283	F5321 61F35	RESSORT frein de grenade.....	2			
ACCESSOIRES							
6	1005 14 219 9832	F5321 57F3CP50	BOITE CHARGEUR.....	4			
6	1005 14 206 8759	F5321 10FP20	BRETELLE en cuir.....	1			
6	1005 14 206 8595	F5321 12FM98	BOUTON double 13 x 12.....	1			
6	1005 14 224 2826	F5321 10FP25	BRETELLE en cuir, avec boucle.....	1		ND	
6	4930 14 254 9075	F5321 ATAF76A101	BURETTE à huile, mle 62, en matière plastique.....	1			Remarque 2
6	1005 14 219 9861	F5321 58F5X	CROCHET éjecteur tournevis 2° type.....	1			Remarque 3
9		F3000 001039282P	DISPOSITIF de visée nocturne, complet.....	1			
6	5120 14 246 9752	F5321 61F228	CLE de serrage du dispositif de visée.....	1			
6	1240 14 221 0217	F5321 61FP250	DISPOSITIF de visée nocturne monté.....	1			
6	1240 14 221 0216	F5321 61F220	ETUI en toile du transport du dispositif de visée nocturne.....	1			
6	1005 14 269 4720	F5321 61FP170	BAIONNETTE Mle 1956 avec fourreau	1			Remarque 9
6	1005 14 236 9759	F0532 M54-43	ECOUVILLON de chambre à tige coudée.....	1			
6	1005 14 224 6358	F0532 F8M	ECOUVILLON en laiton, mle 57, pour arme de 7,5 mm.....	1			
6	1005 14 223 0326	F5321 61F180	POCHETTE en cuir, mle 58, pour rechanges, vide.....	1			
6	1005 14 223 0460	F5321 F9M	LAVOIR à ficelle, mle 57.....	1			
6	8020 14 216 7619	F5323 AA521453	PINCEAU plat, petit modèle.....	1			Remarque 4
6	1005 14 214 0368	F5323 AA521423	TIRE-DOUILLE pour armes de 7,5 mm.....	1			Remarque 5
6	8465 14 223 0325	F0532 61FM170	TROUSSE en cuir mle 58, aux accessoires, vide.....	1			
6	1005 14 227 5848	F5321 61F73	SABOT de crosse, taille 1.....	1			Remarque 6
ou							
6	1005 14 223 0470	F5321 61F74	SABOT de crosse, taille 2.....	1			
DOCUMENTATION							
	MAT 1032		GUIDE technique du FSA de 7,5 mm Mle 49/56.....	1			
	MAT 2419		GUIDE technique sur les grenades à fusil.....	1			
	MAT 1853		GUIDE technique de la lunette de tir Mle 1953.....	1			Remarque 7
POUR MEMOIRE ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES DELIVRES EN UNITE SIMPLE							
6	1005 14 206 8593	F0532 F1NP50	BAGUETTE, mle 1922, longue.				Remarque 8
6	1005 14 236 9947	F5321 F1N-M4	LAVOIR en laiton, mle 1922.				
6	1005 14 206 8592	F5321 F4N1	ECOUVILLON de canon, en soie, mle 1922.				
REMARQUES :							
1) - A n'utiliser qu'avec une culasse mobile 2° type (marque « O »).							
2) - Peut être remplacée par la burette n° 4930 14 216 6892 qui sera délivrée jusqu'à épuisement des stocks.							
3) - Peut être remplacé par le crochet éjecteur 1° type (n° 1005 14 219 9860) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.							
4) - Peut être remplacé par le pinceau plat de 21 mm (n° 8020 14 224 4076) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.							
5) - Peut être remplacé par le tire douille standard (n° 4933 14 221 1253) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks.							
6) - Ces sabots sont à délivrer de façon que la dotation dans chaque unité élémentaire soit la suivante :							
75 % de sabots taille 1							
25 % de sabots taille 2							
7) - A ne délivrer qu'avec les armes dotées d'une lunette de tir L806 mle 53.							
8) - Délivrée en temps de paix et en garnison seulement sur la base de 2 baguettes pour 5 armes en service dont 1 avec lavoir soudé à l'étain et 1 avec écouvillon soie.							
9) - Ou baionnette Mle 1958 avec fourreau (N° 1005 14 221 1504)							

TABLEAU DE COMPOSITION D'U.C. DU FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE DE 7,5 MM MODELE 49/56 MODIFIE SAINT ETIENNE.				NUMERO DE CODE EMAT			
				1130 20			
ANNULE ET REMPLACE LE TCUC MAT 1319 édition 84 du 12 juillet 1983.				NUMERO DE NOMENCLATURE			
SOUS LE N° 23766 DEF/DCMAT/SDT/ASA/APC							
G	NUMERO DE GESTION	CODE ET REFERENCE FABRICANT	DESIGNATION	Q.S.	Q.R.	NOTA	OBSERVATIONS
			FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE de 7,5 mm mle 1949/56 modifié Saint-Etienne (M.SE).....	1		ND	
			RECHANGES				
6	1005 14 219 9442	F5321 58FP30	EXTRACTEUR monté, avec ressort.....	1			
6	1005 14 235 3439	F5321 61F77	PERCUTEUR 2° type (marque « O »).....	1			Remarque 1
6	5360 14 224 0283	F5321 61F35	RESSORT frein de grenade.....	2			
			ACCESSOIRES				
6	1005 14 255 3714	F5321 17F0187	APPUI-JOUE, bas.....	1			Remarque 2
6	1005 14 255 3713	F5321 17F0186	APPUI-JOUE, haut.....	1			Remarque 2
6	1005 14 219 9832	F5321 57F3CP50	BOITE chargeur.....	4			
6	1005 14 206 8759	F5321 10FP20	BRETELLE en cuir.....	1			
6	1005 14 206 8595	F5321 12FM98	. BOUTON en cuir.....	1			
6	1005 14 224 2826	F5321 10FP25	. BRETELLE en cuir, avec boucle.....	1			
6	4930 14 254 9075	F5321 ATAF76A101	BURETTE à huile, mle 62, en matière plastique.....	1			
6	1005 14 269 4720	F5321 61FP 170	BAIIONNETTE Mle 1956 avec fourreau	1			Remarque 8
6	1005 14 219 9861	F5321 58F5X	CROCHET éjecteur tournevis 2° type.....	1			
9		F3000 001039282P	DISPOSITIF de visée nocturne, complet.....	1			
6	5120 14 246 9752	F5321 61F228	. CLE de serrage du dispositif de visée nocturne.....	1			
6	1240 14 221 0217	F5321 61FP250	. DISPOSITIF de visée nocturne, complet.....	1			
6	1240 14 221 0216	F5321 61F220	. ETUI en toile de transport du dispositif de visée nocturne.....	1			
6	1005 14 236 9759	F0532 M54-43	ECOUVILLON de chambre à tige coudée.....	1			
6	1005 14 224 6358	F0532 F8M	ECOUVILLON en laiton, mle 57, pour arme de 7,5 mm.....	1			
6	1005 14 223 0326	F5321 61F180	POCHETTE en cuir, mle 58, pour rechanges, vide.....	1			
6	1005 14 223 0460	F5321 F9M	LAVOIR à ficelle, mle 57.....	1			
6	8020 14 216 7619	F5323 AA521453	PINCEAU plat petit modèle.....	1			Remarque 3
6	1005 14 214 0368	F5322 AA521423	TIRE-DOUILLE pour armes de 7,5 mm.....	1			Remarque 4
6	8465 14 223 0325	F0532 61FM170	TROUSSE en cuir, mle 58, aux accessoires, vide.....	1			
6	1005 14 227 5848	F5321 61F73	SABOT de crosse, taille 1.....	1			Remarque 5
			ou				
6	1005 14 223 0470	F5321 61F74	SABOT de crosse, taille 2.....	1			Remarque 5
			DOCUMENTATION				
	MAT 1032		GUIDE-TECHNIQUE du F.S.A. de 7,5 mm mle 49/56.....	1			
	MAT 2419		GUIDE-TECHNIQUE sur les grenades à fusil.....	1			
	MAT 1853		GUIDE-TECHNIQUE de la lunette de tir..... Mle 53	1			Remarque 6
			POUR MEMOIRE ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES DELIVRES EN UNITE SIMPLE				
6	1005 14 206 8593	F0532 F1NP50	BAGUETTE mle 1922, longue.....				Remarque 7
6	1005 14 236 9947	F5321 F1N-M4	LAVOIR en laiton, mle 1922.....				
6	1005 14 206 8592	F5321 F4N1	ECOUVILLON de canon, en soie, mle 1922.....				
	REMARQUES :						
	1) - Doit être obligatoirement utilisé avec une culasse mobile 2° type, marquée « O ». 2) - Dont un des deux monté sur la crosse de l'arme. 3) - Peut être remplacé par le pinceau plat de 21 mm (n° 8020 14 224 4076) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks. 4) - Peut être remplacé par le tire douille standard (n° 1005 14 221 1253) qui sera délivré jusqu'à épuisement des stocks. 5) - Ces sabots sont à délivrer de façon que la dotation dans chaque unité élémentaire soit la suivante : 75 % des sabots taille 1 25 % des sabots taille 2 6) - A ne délivrer qu'avec les armes dotées d'une lunette de tir L806 mle 53. 7) - Délivrée en temps de paix, et en garnison seulement sur la base de 2 baguettes pour 5 armes en service dont 1 avec lavoir soudé à l'étain, et 1 avec écouvillon soie. 8) - Ou balionnette Mle 1958 avec fourreau (N° 1005 14 221 1504)						

M.A.S. 44, 49 et 49/56, outillage et vérificateurs

«L'entretien est un acte de combat»



1	Vérificateur d'âme du canon 7,5 Mini	(7-83) modèles 49/56 et antérieurs
2	Vérificateur d'âme du canon 7,54 Intermédiaire	(2-75) modèles 49/56 et antérieurs
3	Vérificateur d'âme du canon 7,58 Rebut en reconstruction	(1-66) modèles 49/56 et antérieurs
4	Vérificateur d'âme du canon 7,61 Rebut en service	(3-75) modèles 49/56 et antérieurs
5	Vérificateur de feuillure 42,6 Mini	(2-56) modèle 1949
6	Vérificateur de feuillure 42,65 Mini	(5-63) modèle 49/56 et MSE
7	Vérificateur de feuillure 42,7 Intermédiaire	(2-4-52) modèles 49/56 et antérieurs
8	Vérificateur de feuillure 42,8 Rebut en reconstruction	(29-6-53) modèles 49/56 et antérieurs
9	Vérificateur de feuillure 42,9 Rebut en service	(8-59) MSE
10	Vérificateur de feuillure 43 Rebut en service	(2-76) modèles 49/56 et antérieurs
11	Vérificateur de feuillure 43 Rebut en service (MCRO/MARS.3-86)	modèles 49/56 et antér.
12	Vérificateur du canal du percuteur	(2-67) modèles 49/56 et antérieurs
13	Vérificateur de la saillie du marteau	modèles 1944 et 1949
14	Vérificateur de la saillie de la griffe d'extracteur	modèle 1949/56
15	Vérificateur de l'entrée de chambre	(8-57) modèles 1944 et 1949
16	Vérificateur de la saillie du percuteur	(8-57) modèles 1944 et 1949
17	Vérificateur de cache flamme	modèle 1949/56
18	Vérificateur de la saillie du marteau	(3-79) modèles 49/56 et antérieurs
19	Miroir de visite de l'âme des canons	commun à toutes les armes de 7,5mm et 7,62mm
20	Vérificateur du ressort de percussion	(4-59) modèles 1944 et 1949
21	Appareil à remandriener les oreilles protégé guidon	modèle 1949/56
22	Tige d'introduction des cylindres vérificateurs d'âmes des canons	commune à toutes les armes de 7,5mm et 7,62mm
25	Clé à ergot de démontage/remontage du cache flamme	modèle 1949/56
26	Tas à remandriener les oreilles protégé guidon	modèle 1949/56



23 vérificateur d'enfoncement de grenade pour FR 36/51 et FSA 49/56.

24 cône de mise en place du ressort frein de grenade sur FSA 49/56.



vérificateur d'enfoncement de grenade pour FSA 49/56

Baguette de nettoyage modèle 22 : faisant partie du lot de garnison, délivrée sur la base de une pour dix armes. Elle est équipée d'un manchon mâle qui se loge dans le cache flamme et sert de guide afin d'éviter l'ovalisation de la bouche du canon. Prévu, aussi, pour le MAS 36/51 et le FR F1. Le manchon femelle est monté sur la baguette pour le MAS 44 et 49 mais aussi pour le MAS 36, le CR 39 et le LG 48. Il se loge en bout du canon et assure la même fonction que le précédent.



Embout mâle pour F.S.A. 49/56
diamètre extérieur 15mm

Embout femelle pour
F.S.A. 44 et 49
diamètre intérieur 15mm

Appareil à remandriner les corps de chargeurs :



1er modèle pour MAS 49



2ème modèle pour MAS 49
et 49/56



Corps de chargeur sur le mandrin
et 49/56

Documentation :

école d'application
de l'infanterie

TS

LES FUSILS SEMI-AUTOMATIQUES
de 7,5

m. a. s. m^{te} 1949
m. a. s. m^{te} 1949-56

Adjutant Chef TOMEI
Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

IMPRIMERIE DE L'E.A.I. - SAINT-MAIXENT - N° 10258

MINISTÈRE D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA
DÉFENSE NATIONALE

Section Technique de l'Armée

MAT 1031
ex MAT 1067/2

GUIDE TECHNIQUE

FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE
de 7,5 mm modèle 1949

Approuvé le 2 janvier 1951 le n° 3/EMFA/G/ARMET

Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

Édition n° 3
Date d'édition : 1970

MINISTÈRE DES ARMÉES

Section Technique
de l'Armée

MAT 1032
ex-MAT 1067

GUIDE TECHNIQUE SOMMAIRE
DU
**FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE
DE 7,5 mm
MODÈLE 1949-56**

ADDITIF N° 1

Approuvé par le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre
le 13 novembre 1968, sous le n° 6639/EMAT/3/ARMET

Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

Édition n° 1
Date d'édition : 1968

MINISTÈRE DES ARMÉES

SECTION TECHNIQUE
DE L'ARMÉE DE TERRE

MAT 1032

GUIDE TECHNIQUE

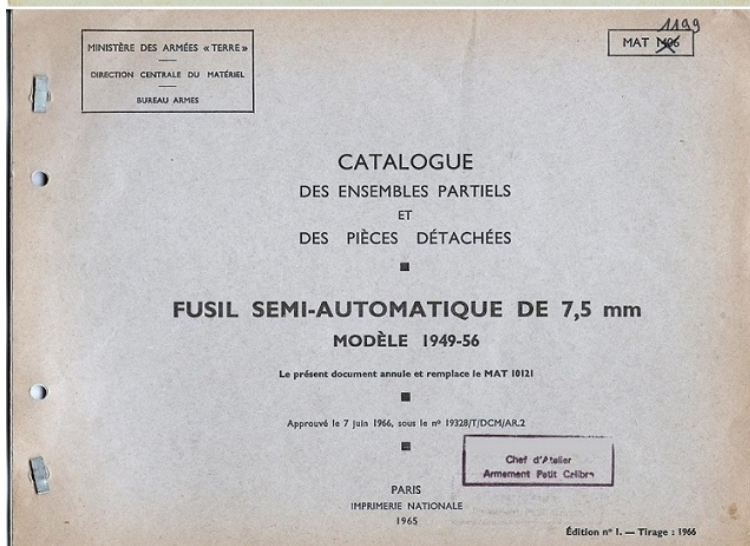
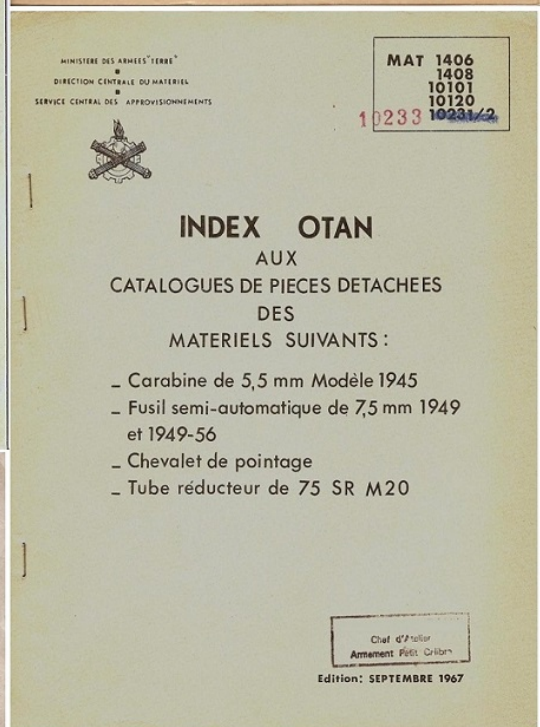
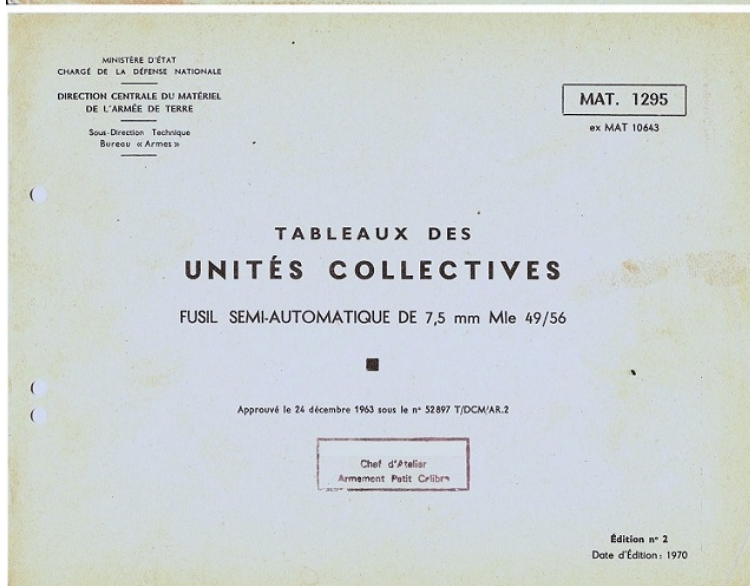
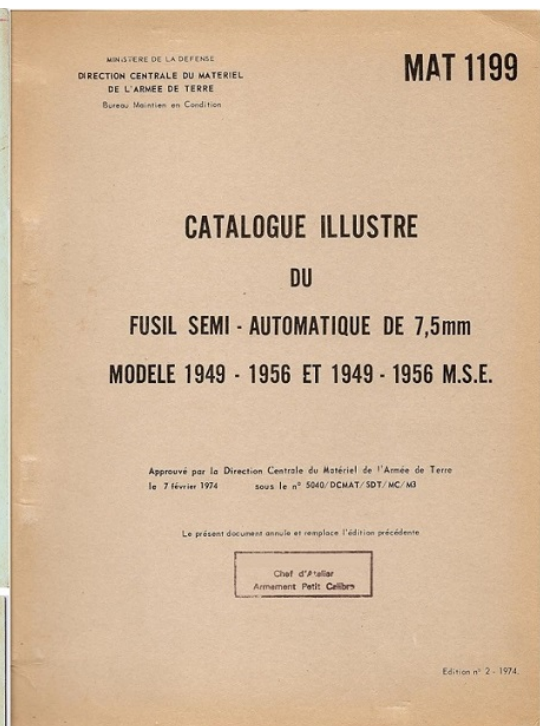
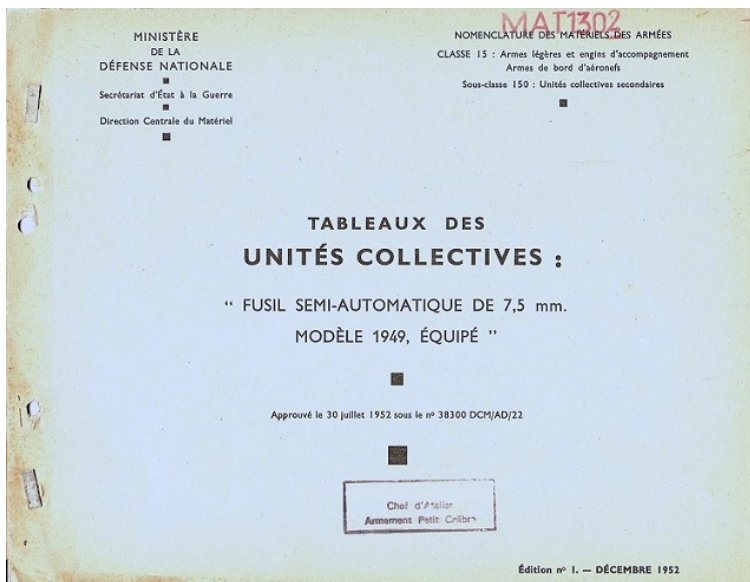
FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE DE 7,5 mm
MODÈLE 1949-56
(F.S.A. 49-56)

FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE DE 7,5 mm
MODÈLE 1949-56 MODIFIÉ SAINT-ÉTIENNE
(F.S.A. 49-56 M.S.E.)

Approuvé par le Chef d'État-Major de l'Armée de Terre
le 16 mai 1958 sous le n° 2871/EMA/ARMET
et le 13 novembre 1968 sous le n° 6639/EMAT/3/ARMET

Chef d'Atelier
Armement Petit Calibre

Édition n° 3
Date d'édition : 1974



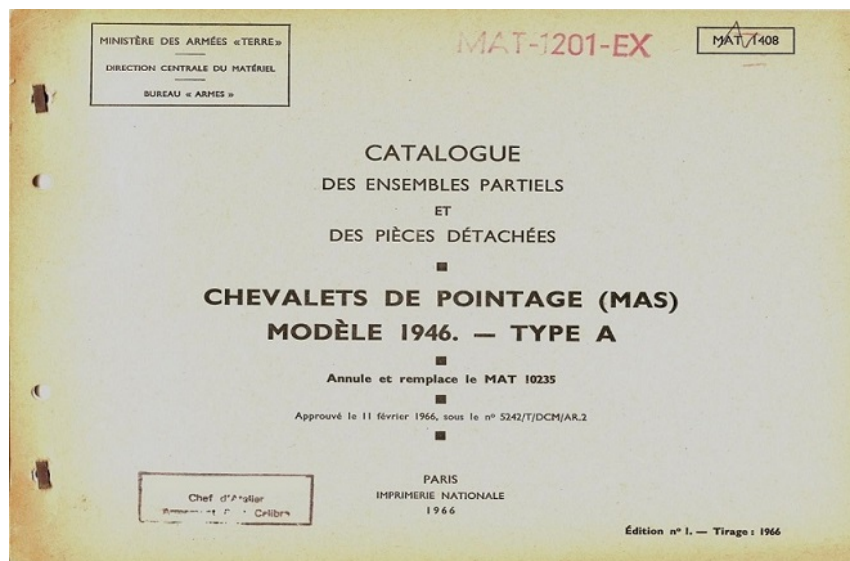
Collections d'effets d'équipements :

elles sont identiques à celles de la famille MAS 36, visibles ici :

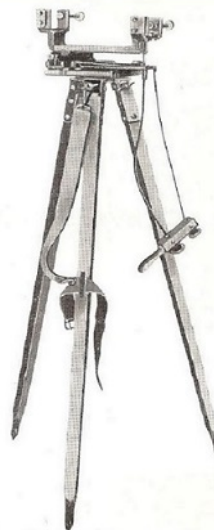
<http://www.monsieur-legionnaire.org/pdf/FR-MAS-36.pdf>

Instruction :

Le chevalet de pointage :



Chevalet de pointage modèle 1946



Chevalet de pointage type A

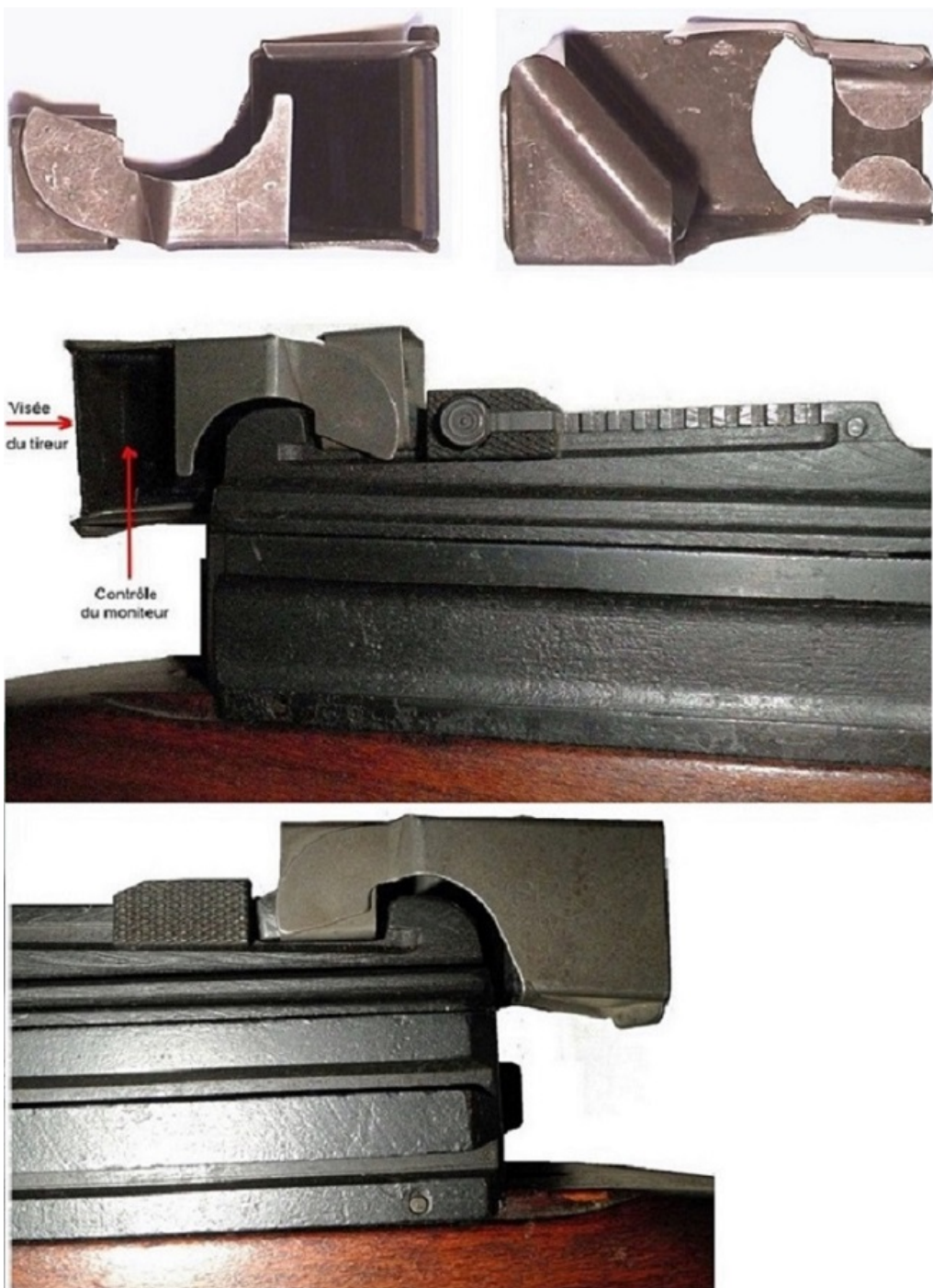


Le visoscope :

cet appareil, à l'origine affecté au F.S.A. Garand U.S. M1, a été modifié pour être adapté au F.S.A. M.A.S. 49/56.

Lors de l'instruction sur le tir des jeunes recrues et avant d'effectuer le premier tir réel, il permettait au moniteur de vérifier la visée du tireur en position de tir : œillette, guidon et cible, par l'intermédiaire de la glace placée à 45 degré à l'arrière de l'appareil en place sur la hausse. Quelle que soit la position : coucher, à genou ou debout.

Son utilisation diffère de celle du chevalet de pointage où le moniteur vient aussi contrôler la visée de la recrue, mais celle-ci n'est pas en position de tir.



Campana :

Le projecteur lumineux d'entraînement au tir de jour et de nuit CAMPANA a été adopté en 1962. Servant à matérialiser l'axe de tir par le biais d'un rayon lumineux il permettait à l'instructeur de corriger la visée du tireur en lui indiquant ses défauts. Moyen simple et économique il permettait d'économiser des cartouches et de rassurer le tireur novice. Le principe de base reposait sur l'action de la détente sur un contacteur qui fermait un circuit électrique et allumait une lampe. Cette lampe par le biais d'un objectif envoyait un point lumineux vers la cible exactement dans l'axe du canon. Ainsi l'instruction était simplifiée et pédagogique, le tireur voyait immédiatement ou allait son "projectile" et cela de jour comme de nuit. Le principe de la visée étant acquis le stade suivant était le tir à la carabine MAS 45 avant d'affronter les «gros» calibres.

Cet appareil se monte pratiquement sur de nombreuses autres armes, pistolets mitrailleurs, fusils à répétition ou automatique, fusils mitrailleurs et mitrailleuses.



Les armes didactiques :

Le MAS 49/56 didactique qui permet à la recrue de visionner le fonctionnement des pièces en mouvement grâce à d'astucieuses découpes de même qu'avec la maquette à l'échelle 1,5 montée sur chevalet.



Les armes de théorie :

Armes déclassées, inaptées au tir, reconnaissables à la peinture rouge et blanche à certains endroits, trous percés sur le tonnerre, percuteur arasé et marquage d'un grand **X** sur la crosse. Elles servaient aux recrues lors des séances d'instruction de démontage/remontage afin de préserver les armes de dotation dite «bonnes de guerre».

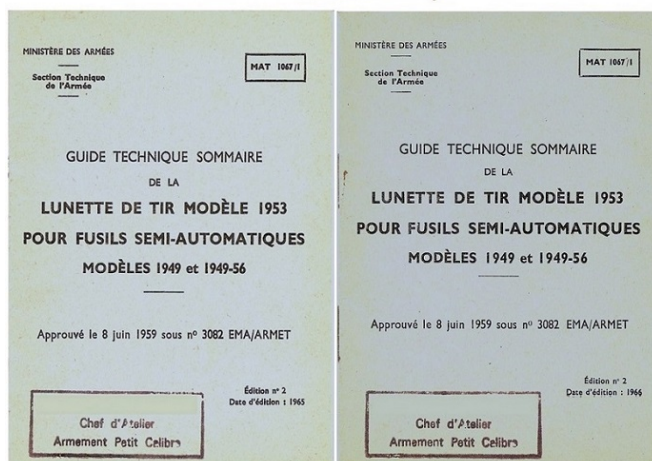
Bouchon de tir à blanc :

Le BTB (**B**ouchon de **T**ir à **B**lanc) : utilisé, d'abord, à l'instruction du tir pour mettre les recrues en confiance avant le tir réel, puis lors d'exercices de combat en manœuvre.



Le tir :

La lunette de tir **APX L 806 (Atelier de PuteauxX)**, elle équipe le MAS 49 et le MAS 49/56. Elle est réservée uniquement aux tireurs d'élite, et n'a jamais été prévue pour le M.S.E. qui est une arme réservée aux concours de tir uniquement.



Indochine, MAS 49 équipé de la lunette de tir APX L 806. (extrait de «la 317ème section»)

Le D.V.N. : (Dispositif de Visée Nocturne), affecté à chaque arme du modèle 49/56, se place en bout du canon et permet la visée de nuit grâce aux pastilles lumineuses placées, une sur le guidon et deux sur le cran de mire.



L'équipement de tir de nuit : DI-PT-5A ou 5B, grâce à son système infrarouge, permet le tir de nuit jusqu'à 200 mètres. Capacité de la batterie, en éclairage continu : 3 h, en éclairage intermittent : 9 h.



EQUIPEMENT DE TIR DE NUIT DI-PT-5B.

MINISTÈRE DES ARMÉES
"TERRE"
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
Bureau ARMET

MAT 6747/1

GUIDE DE L'OPÉRATEUR
DE
L'EQUIPEMENT DE TIR DE NUIT
Type DI-PT-5-A et B
POUR
FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE
DE 7,5 mm - mle 49/56

=====
Approuvé le 2 décembre 1960 sous le n° 4321 EMA/ARMET

Edition n° 2
Janvier 1961

MINISTÈRE DES ARMÉES
"TERRE"
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
Bureau ARMET

**NOTICE TECHNIQUE D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN**
EQUIPEMENT
DE
TIR DE NUIT
POUR
FUSIL SEMI-AUTOMATIQUE
Mle 49-56
TYPE DI-PT-5B

Approuvé le _____ sous le n° _____

Chef d'Atelier
Armes et Equipement
Armes et Equipement

EDITION N° 2
Date d'émission : 1961

Sabot de crosse : le MAS 49 n'a pas de sabot de crosse attitré, mais il dispose de celui du MAS 36/51 de taille unique marqué MAS 1951. Le MAS 49/56 dispose de deux sabots de crosse marqués MAS 1962 et en dessous un petit 1 ou 2 en fonction de la taille. Voir remarque 6 au tableau d'U.C. du 49/56.



Taille 1 (+ 2 cm)

Taille 2 (+ 3,5 cm)

Accessoire à la puissance de feu :

La baïonnette. Nombreux ont été les fourreaux détériorés à cause de la méconnaissance de certains soldats qui mélangeaient baïonnettes et fourreaux ne sachant pas la différence existante entre les deux modèles. Une baïonnette modèle 56 à contre tranchant long pénètre plus facilement dans un fourreau du modèle 58 à contre tranchant court. L'inverse est impossible sauf, en forçant et à bloquer l'arme dans le fourreau.



Armes en situation :



Algérie 1957/58 : «berger» capturé en possession d'un MAS 49 sous..... sa djellaba !!!



Allemagne 1968 : l'auteur et son équipe de conducteurs, pilote et mécaniciens en forêt d'Hassloch (Palatinat) lors d'une «opération rations», MAS 49/56 «en faisceaux»..... au pied d'un pin.